

Article paru dans La Région du 5 avril 2018

L'Aide Suisse aux Montagnards

Derrière cette appellation un peu surannée, se cache un organisme aux multiples activités et qui fête cette année son 75^{ème} anniversaire. Depuis sa fondation, « l'Aide Suisse aux Montagnards est une organisation financée exclusivement par des dons, et donc sans aides publiques, qui s'est fixé pour objectif d'améliorer les bases d'existence et les conditions de vie dans les régions de montagne. Elle contribue ainsi au développement d'espaces économiques et de vie, ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine régional et à l'entretien des paysages, ce qui permet de lutter contre l'exode rural ». D'une année à l'autre, elle soutient plus de 500 projets, pour un montant total dépassant les 25 millions.

Les régions de montagne délimitent ses zones d'intervention. Elles couvrent les régions jurassiennes et alpines selon les zones d'estivage : en gros, chez nous, l'arc jurassien jusqu'au « pied de la côte ». Aux titres des bénéficiaires, le cercle est large : des particuliers, des communautés d'entreprises, des associations ou d'autres formes juridiques de collectivités de droit public. En ce qui concerne les communes, seules les interventions hors des champs obligatoires peuvent être soutenues. L'aide à fonds perdus ne va intervenir qu'en soutien de projets d'investissement, excluant les coûts d'exploitation et n'entrant pas en matière si le projet peut être pris en charge par d'autres sources de financement. Un expert, bénévole, va contribuer au montage du dossier de projet qui peut solliciter un « business plan ».

Les projets doivent s'intégrer dans l'un des huit domaines d'intervention : l'agriculture, la forêt et bois, la formation, le tourisme, l'énergie, le commerce, la santé et les aides d'urgence. Le site web : www.berghilfe.ch décrit de nombreux exemples d'intervention dont certains sont particulièrement sensibles et nous rappellent les conditions de vie, parfois très difficiles, de nos compatriotes en zones de montagne. Dans sa dernière publication, on ne reste pas insensible au sort d'une modeste famille de paysans de montagne sans moyens pour remplacer son poêle à bois, unique chauffage de la ferme familiale...

On peut soutenir les actions de l'Aide Suisse aux Montagnards par un don qui peut être général ou dédié. Le site : www.berghilfe.ch donne toutes les informations nécessaires. Mais, on peut aussi présenter des projets et demandes de soutien selon une procédure simple. L'ADNV se tient volontiers à disposition de particuliers ou collectivités qui l'envisageraient.

Jean-Marc Buchillier
Directeur de l'ADNV